



Conseil d'Administration du Cerema du 23 octobre 2023

Déclaration intersyndicale CGT – FO - UNSA

Mesdames les administratrices et messieurs les administrateurs du Cerema,

Depuis 2018, date de lancement du plan social cerem'avenir de l'établissement, les représentants du personnel **CGT-FO-UNSA** au Conseil d'Administration n'ont cessé d'alerter les membres de cette instance des risques induits par cette transformation sur les activités, les missions et les conditions de travail des agents. Dès leur mise en œuvre au 1er janvier 2021, les effets négatifs de la restructuration n'ont pas tardé à se faire sentir et à dégrader fortement le quotidien professionnel des agents.

Malgré cela, les agents du Cerema ont su faire preuve de résilience et d'abnégation tout en continuant à assurer leurs missions pour répondre aux besoins des services de l'Etat, des collectivités et des autres bénéficiaires de l'activité de l'établissement. Ils ont répondu présents pour répondre au défi du changement de statut et du passage en quasi-régie. Ils ont été patients et compréhensifs face aux retards récurrents dans la régularisation de leur situation administrative ou le paiement de leurs indemnités, versées avec des mois voire des années de retard.

Mais en les privant des revalorisations du RIFSEEP 2022 qui leur étaient promises depuis de longs mois, l'administration leur porte l'estocade ! Le Cerema est finalement toujours au cœur de l'innovation !

En effet, lors du dernier Comité Social d'Administration du 05 octobre 2023, le directeur général a attendu la fin de l'instance pour annoncer aux représentants du personnel que les revalorisations indemnitaires qui avaient été notifiées aux agents au titre de 2022 ne seraient finalement pas payées, suite à un refus du contrôleur budgétaire, sans apporter plus de précision sur les motifs du refus. Cette annonce fut suivie d'un message aux agents sur le bureau numérique un vendredi à 17h : bon week-end !!!

Le préjudice financier immédiat pour les 1 000 experts techniques, dessinateurs, techniciens et ingénieurs de l'établissement est d'environ 900 000 € soit 900 € en moyenne par agent impacté, et cela en pleine période d'inflation. Pour certains, le manque à gagner se monte à plusieurs milliers d'euros. Sans compter que ce décalage en 2023 aura des conséquences sur la revalorisation triennale dont ils auraient dû bénéficier en 2025 et qui ne pourra être effective qu'en 2026. C'est encore plusieurs centaines d'euros qui viendront s'ajouter aux pertes de 2022.

Madame la présidente,

Il est grand temps de mettre en œuvre des solutions pour éviter le chaos au Cerema, nous n'en resterons pas là.

Lors du CA d'installation de la nouvelle gouvernance du Cerema le 16 mai 2023, fraîchement réélue à la tête de l'établissement, vous n'étiez pas avare de louanges envers les agents de l'établissement en témoigne l'extrait du procès-verbal de la séance : « Marie-Claude Jarrot souligne la qualité du travail des agents du Cerema qui, sous l'autorité du directeur général, transforment le plomb en or, qui rendent simple ce qui paraît abscons, qui rendent possible ce qui paraît inatteignable. Les ingénieurs et les techniciens ont su s'adapter aux évolutions de l'établissement et de ses enjeux. [...] Le Cerema est un Conseil stratégique et un Conseil d'administration qui font de sa présidente une présidente heureuse au nom de la confiance qu'ils viennent de placer en elle et en celles et

ceux qui vont l'accompagner, animés par cette ambition commune dont elle a parlé précédemment. Elle est honorée d'avoir contribué à la profonde transformation de cet établissement ».

Madame la présidente,

Si comme vous le dites, les agents du Cerema transforment le plomb en or, l'administration transforme les euros en billets de Monopoly. Croyez-vous qu'ils travaillent pour la gloire ou pour les beaux yeux du directeur général ? Allez-vous encore une fois leur conseiller de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide quand le Cerema ne tient pas ses engagements. Une fois de plus, nous n'allons sûrement pas vous apprendre qu'avec l'inflation galopante, un sou est un sou et que les fins de mois commencent de plus en plus tôt !

Monsieur le directeur général,

Votre silence est assourdissant ou alors est-ce le signe d'un combat de l'ombre pour réparer une injustice de plus ? Vous, le grand amateur de com' et de webinaires en tout genre, vous n'avez même pas eu l'audace d'annoncer vous-même la mauvaise nouvelle aux agents. Vous avez réservé la primeur de cette annonce aux organisations syndicales en espérant que nous allions faire le sale job à votre place. Quel manque de courage et de respect vis-à-vis de votre personnel. Il a fallu l'intervention de nos 3 organisations syndicales lors du dernier CSA ministériel du 17 octobre pour que le DRH du MTECT vous rencontre pour évoquer le problème. Depuis aucune nouvelle...

Il a fallu que nous vous adressions un courrier la semaine dernière pour vous demander de nous recevoir pour faire le point sur ce dossier ! Vous nous avez proposé un rendez-vous dans 15 jours...

Mesdames et messieurs les représentants de nos ministères de tutelle,

Quand cesserez-vous d'ignorer les maltraitances que subissent vos agents en position normale d'activité au sein de l'établissement et de renvoyer systématiquement la balle dans le camp de la direction générale du Cerema ?

Monsieur le contrôleur budgétaire,

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à refuser le versement des revalorisations de prime aux agents du Cerema au titre de 2022, ce vol est-il réglementaire ? Y a t-il une motivation juridique à votre refus ou les finances du Cerema ne permettent-elles pas de verser aux agents les sommes qui leur sont dues ?

Mesdames et messieurs les élus,

Traitez-vous de la sorte votre personnel en leur faisant miroiter des primes qu'au final, vous ne leur versez pas en faisant porter le chapeau à d'autres ?

Mesdames les administratrices et messieurs les administrateurs du Cerema,

L'heure est grave, les agents du Cerema dépités au moment de l'annonce puis dégoûtés, sont aujourd'hui remontés et très en colère ! Aidez-les, aidez-nous en pesant de tous les pouvoirs qui sont les vôtres pour exiger de l'administration qu'elle honore les engagements qu'elle a pris envers eux et qu'elle leur rende l'argent, et ce par tous les moyens possibles. Les salaires des agents ne doivent pas être la variable d'ajustement du budget du Cerema. Sans cela, le Cerema traversera une nouvelle crise dont vous porterez l'entière responsabilité et assumerez toutes ses conséquences.

Nous vous invitons à manifester votre soutien sans faille aux agents de l'établissement en adoptant la motion suivante: "Le conseil d'administration exige que la direction respecte les engagements qu'elle a pris envers les agents de l'établissement et procède sans délai au versement des montants d'Indemnités de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise calculées sur la base du référentiel RIFSEEP du Cerema soumis à l'avis du Comité Social d'Administration du 15 mai 2023."

En l'absence de paiement immédiat des sommes dues aux agents, nous quitterons la séance.